

1) Intégrer la L1 STAPS parcours kinésithérapie

L'UPEC propose la passerelle kinésithérapie dans le cadre de la Licence 1 STAPS. Les candidats intéressés doivent postuler sur **Parcoursup** entre le 22 janvier et le 12 mars 2020 et sélectionner : **L1 STAPS site de Créteil, parcours kinésithérapie-ergothérapie**. Attention à ne pas confondre avec le parcours général représenté par les appellations « L1 STAPS site de Créteil » et « L1 STAPS site de Sénart ». En effet, aucun basculement entre les deux parcours ne pourra avoir lieu à la rentrée.

La formation propose **55 places**. Pour l'intégrer, votre candidature sera étudiée à partir des **quatre domaines de compétences suivants** et la **fiche Avenir** :

Compétences scientifiques	Compétences littéraires	Compétences sportives	Investissement/Engagement
Notes de Première et de Terminale dans les matières scientifiques (maths, physique-chimie, SVT...).	Notes des épreuves anticipées du Bac. Notes de Première et Terminale dans les matières littéraires (français, philosophie, histoire-géo, SES, langues vivantes...).	Notes de Première et de Terminale en EPS. Pratiques sportives scolaires (UNSS) et extra-scolaires (licence sportive, athlète de haut niveau...).	Notes de TPE. Qualifications d'encadrement, d'animation (BAFA, BPJEPS...) Expériences associatives ou à responsabilités (bénévolat, service civique, pompier volontaire, délégué de classe...).

Fiche Avenir

Délivrée au conseil de classe du 2nd trimestre, elle comprend l'avis du professeur principal et du chef d'établissement.

2°) Maquette de la Licence 1 STAPS – parcours kinésithérapie

Au premier semestre, les étudiants suivent les mêmes enseignements que ceux du parcours général dans l'UE 1 (activité physique adaptée aux âges et aux publics, psychologie de l'adolescence et de l'activité physique, sociologie et physiologie de l'effort). En revanche, ils passent des examens spécifiques en **physiologie** et en **activité physique adaptée**.

Au deuxième semestre, les étudiants suivent un menu santé-kiné dans l'UE 4 avec des enseignements scientifiques (**anatomie fonctionnelle, adaptation santé, connaissance du mouvement, intervention dans les différents contextes**).

Tous les autres enseignements sont communs avec le parcours général.

SEMESTRE 1	
UE 1	
Activité physique adaptée aux âges et aux publics	
Psychologie de l'adolescence et de l'activité physique	
Sociologie	
Physiologie de l'effort	
UE 2	
Technologie des pratiques d'expression GYMNASTIQUE DANSE	
Technologie des pratiques collectives FOOTBALL HANDBALL	
Technologie des pratiques performatives ATHLÉTISME	
UE 3	
Anglais	
Projet professionnel personnalisé (PPP)	

SEMESTRE 2	
UE 4 : Menu santé	
Anatomie fonctionnelle	
Intervention dans les différents contextes	
Adaptation santé	
Connaissance du mouvement	
UE 5	
Technologie des pratiques de santé STEP AEROBIE	
Technologie des pratiques duelles BADMINTON BOXE	
Technologie des pratiques collectives VOLLEY OU BASKET	
UE 6	
Anglais	
Stage	
Option transversale	
Méthodologie du travail universitaire (MTU)	

3) Conditions à remplir

Pour figurer dans le classement élaboré à la fin du second semestre, il est impératif :

- **de valider sa L1 STAPS dès la première session**, toute défaillance étant rédhibitoire.
- **de passer tous les examens de contrôle continu**, y compris pour les étudiants en régime dérogatoire (salariés & hauts niveaux).
- **d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 11,5/20 sur l'année dans les enseignements de sciences de la vie** : physiologie de l'effort, activité physique adaptée aux âges et aux publics, anatomie fonctionnelle, adaptation santé et connaissance du mouvement.

4) Elaboration du classement des étudiants

Le classement de fin d'année est effectué d'après les enseignements et les coefficients suivants :

SEMESTRE 1	
Physiologie	Moyenne CC + CT (coefficient 2)
Activité physique adaptée	Moyenne CC + CT (coefficient 1)
SEMESTRE 2	
Anatomie	Moyenne CC + CT (coefficient 1)
Connaissance du mouvement	Moyenne CC + CT (coefficient 1)
Adaptation santé	Moyenne CC + CT (coefficient 1)

5) Annonce des résultats

Les **30 meilleurs étudiants** obtiennent une place dans l'une des trois écoles de kinésithérapie suivantes :

- L'**ENKRE** de Saint-Maurice, 12 rue du val d'Osne 94410 SAINT-MAURICE (10 places)
- L'**IFMK de l'APHP**, 44 rue Jenner 75013 PARIS (10 places)
- L'**EFOM**, 118 bis rue de Javel 75015 PARIS (10 places)

Avant le jury du second semestre, les étudiants remplissent une fiche de vœux et classent les écoles selon leur ordre de préférence. Celui qui obtient la meilleure place au classement est prioritaire pour le choix de son école et ainsi de suite.

Les étudiants sont ensuite informés par mail de leur affectation et de la procédure d'inscription de leur école.

Les étudiants n'étant pas sélectionnés pour intégrer une école de kinésithérapie peuvent poursuivre leur scolarité en L2 STAPS ou postuler à l'institut d'ergothérapie de l'UPEC s'ils le souhaitent. En revanche, il n'est pas possible de redoubler dans le parcours kiné en cas de non sélection.

6°) Les études STAPS à l'UPEC



Pour plus d'informations :
 Antoine LEGER, gestionnaire de scolarité L1 STAPS. - 01.45.17.44.06 - antoine.leger@u-pec.fr